

# BLV Mag

n° 222

Septembre 2023



DOSSIER

LES INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

# Sommaire

- 4** **La rétro du mois**  
Les temps forts en image
- 5** **L'agenda**  
Les prochains rendez-vous à retenir
- 6** **Le dossier**  
Les interventions en milieu scolaire
- 10** **La Ville s'engage**  
aux côtés d'un prisonnier  
de guerre arménien
- 11** **La vie d'asso**  
Judo Club de Bourg-lès-Valence
- 12** **Le portrait**  
Irène Dubœuf
- 14** **Les tribunes**  
Libre expression
- 15** **L'état-civil et les brèves**



## Passerelle et belvédère de l'Île-Parc Girodet : la fin du chantier approche

Une nouvelle étape des travaux a été franchie fin juillet avec l'installation du belvédère surplombant le Rhône à 180°. Après les finitions, l'aménagement des cheminements et les derniers contrôles de sécurité, la mise en service de la passerelle et du belvédère est prévue à l'horizon fin 2023-début 2024.

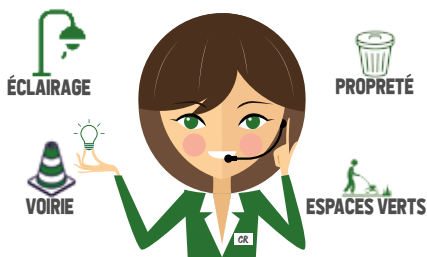
## Mairie de Bourg-lès-Valence

Retrouvez toute l'actualité de votre ville :

[www.bourg-les-valence.fr](http://www.bourg-les-valence.fr)



**UN NUMÉRO  
UNE SOLUTION !**



**0 800 026 500** Service & appel gratuits

[numero.vert@bourg-les-valence.fr](mailto:numero.vert@bourg-les-valence.fr)

Besoin d'une intervention sur le domaine public ?

**VOUS SIGNALEZ...  
NOUS INTERVENONS !**

Ligne ouverte du Lundi au Vendredi  
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

## Le dessin de l'actu

par *Laurent Miraglia*



# Entre nous...

“ Offrir les meilleures conditions d'apprentissage aux enfants et leur permettre de s'épanouir dans leur parcours scolaire figurent parmi les premières priorités de la municipalité. ”

**A**près des vacances d'été bien méritées, les plus jeunes ont retrouvé ou pris pour la première fois le chemin de l'école, dans l'un des neuf groupes scolaires que compte notre commune.

Offrir les meilleures conditions d'apprentissage qui soient aux enfants, leur permettre de s'épanouir dans leur parcours scolaire, figurent parmi les premières priorités de la municipalité.

Les écoles sont ainsi entretenues et, lorsque c'est nécessaire, font l'objet de travaux effectués par la Ville, comme c'est le cas actuellement pour le groupe scolaire du Moulin d'Albon, dont la rénovation à hauteur de 2,8 millions d'euros touche à son terme. L'accueil des élèves en dehors du cadre scolaire, que ce soit à la cantine ou sur les temps de garde par les animateurs périscolaires, constitue une autre illustration des missions d'éducation assurées par la mairie, tout comme le sont les ATSEM, ces agents municipaux affectés auprès des enseignants, qui jouent un rôle essentiel pour accompagner au quotidien les enfants les plus jeunes.



**Marlène Mourier**  
Maire de Bourg-lès-Valence

En lien avec des associations ou d'autres institutions, la municipalité intervient enfin au niveau des différentes activités dont bénéficient les élèves tout au long de l'année dans le cadre scolaire, en parallèle de l'apprentissage conventionnel. Musique, cinéma d'animation, arts plastiques, actions de sensibilisation à la préservation de l'environnement, au handicap, à la prévention routière... : nombreux sont les domaines qui font l'objet d'interventions à l'école.

C'est précisément le thème du dossier de ce BLV Mag, que je vous invite à découvrir.

Bonne rentrée à toutes et à tous, petits et grands !



BLV Mag • Directrice de la publication : Marlène Mourier • Direction de la communication : Léa Charlon, Cédric Laurent • Maquette et mise en page : Agence Giesbert & Mandin • Crédit photos : Yannis Buliard, Yoann Prin, Michel Fabrol, Cédric Laurent • Impression : Menard • Tirage : 10 500 exemplaires. Imprimé sur papier issu de sources responsables FSC • Dépôt légal : à parution • Date de parution : Septembre 2023 • Distribution : Distribal.



# La rétro du mois — Les temps forts en image



Juin - Réfection de l'allée Joland



Juillet - Réalisation de nouveaux aménagements au stade de football de l'Île-Parc Girodet



5 juillet - Commission communale d'accessibilité



7 - 8 juillet - Festival Deux nuits



10 juillet  
Remise des prix du concours des artistes "Au bord de l'eau", sur le thème de la passerelle



11 août - Patrouille nocturne avec la Police municipale



29 et 31 août  
Centenaires de Simone Kapikian et de Hélène Berne



31 août  
79<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de Bourg-lès-Valence



# L'agenda — Les prochains rendez-vous à retenir



## Maison du Pouvoir d'Achat Permanences chaque mercredi de 14 h à 17 h

Hôtel de Ville  
sur rendez-vous : 06 09 67 92 96



## Réservez vos dates : prochains thés dansants

**mardi 17 octobre, mardi 28 novembre à partir de 14h**

à destination des 60 ans et plus, habitants de Bourg-lès-Valence et d'ailleurs  
Entrée payante comprenant un goûter et une boisson (12 € par personne)

Inscription auprès du Centre Communal d'Action Sociale :  
162, place Élie Cester – 04 75 79 45 78 – [sandra.marchal@bourg-les-valence.fr](mailto:sandra.marchal@bourg-les-valence.fr)



## Inscriptions – Noël des seniors

Comme chaque année, les Bourcains de 65 ans et plus ont le choix de se faire offrir pour Noël :  
Une place pour un spectacle au Théâtre Le Rhône (**lundi 4 décembre à 14 h**) : "Magic Show Time", **spectacle de magie de David Coven, connu pour avoir participé à l'émission "Le plus grand cabaret du monde" de Patrick Sébastien**

**OU**

Un panier gourmand composé de produits locaux

**Les inscriptions pour le spectacle ou pour le panier gourmand auront lieu uniquement durant les permanences**  
du lundi 9 et du mardi 10 octobre 2023 - Salle des mariages - Mairie,  
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et du mercredi 11 au vendredi 13 Octobre 2023 au CCAS - 162, place Elie Cester (Allet).  
**Attention : aucune inscription ne pourra être prise par mail ou par téléphone.**





**Des activités et animations  
tout au long de l'année,  
pour découvrir de nouveaux univers  
et apprendre autrement**



Lieu d'apprentissage des connaissances fondamentales, l'école offre également un cadre privilégié pour favoriser d'autres activités pédagogiques. C'est pourquoi tous les ans, les différents groupes scolaires de la ville bénéficient d'interventions proposées via des associations. Il peut ainsi s'agir d'ouvrir les enfants à de nouvelles disciplines mais aussi de les accompagner dans leur cheminement vers leur vie d'adulte et de citoyen, en les sensibilisant à certains grands enjeux contemporains tels que le handicap ou la préservation de l'environnement. Tour d'horizon des différentes initiatives existantes à Bourg-lès-Valence.

## Les associations culturelles impliquées

Dans l'ensemble des écoles, le Centre musical fait découvrir la musique aux enfants du CP au CM2 et les accompagne dans l'élaboration de projets artistiques tout au long de l'année scolaire.

L'association l'Équipée, basée à la Cartoucherie, intervient chaque année dans 4 classes de CE2 de la ville, par roulement entre les écoles, et initie les élèves au cinéma d'animation avec la réalisation de courts-métrages, leur permettant ainsi de mieux connaître les secrets de fabrication de cette filière d'excellence implantée dans notre ville.

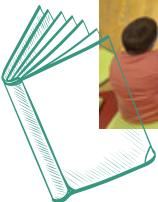




## Remise de dictionnaires aux élèves de CM2

Tous les ans, à la veille des vacances d'été, Madame le Maire remet un dictionnaire à chaque élève de CM2.

Ce moment citoyen, organisé en mairie, est ainsi l'occasion de marquer l'étape symbolique que représente l'entrée au collège et de leur expliquer le rôle des élus municipaux ainsi que la signification des symboles républicains.



## Donner le goût de la lecture aux enfants grâce à la médiathèque

La médiathèque la Passerelle, un équipement culturel de Valence Romans Agglo, accueille chaque année les 66 classes des écoles de Bourg-lès-Valence, soit environ 1650 élèves qui bénéficient de séances préparées par les bibliothécaires, dans des domaines aussi divers que la littérature jeunesse, le cinéma, la musique et le théâtre ou encore le multimédia. Au cours de leur scolarité, les élèves bourcains sont ainsi amenés à fréquenter la médiathèque durant 8 années de suite.

L'action des bibliothécaires en faveur du développement de la lecture se poursuit également au-delà de l'école élémentaire puisque collégiens et lycéens sont invités à participer à des événements comme le prix Mangavore, le concours de nouvelles, le prix des Incorruptibles.



## Réalisations de fresques par les élèves dans les cours d'écoles

Durant l'année scolaire 2022-2023, quatre projets de fresques ont vu le jour, chacun financé à hauteur de près de 1000 € par la municipalité : groupe scolaire Barthelon (maternelle et élémentaire), école maternelle Germain Fraise et école élémentaire Gilbert Pestre.



Geneviève Audibert

Adjointe au Maire  
déléguée à l'éducation

“ La municipalité se mobilise pour favoriser les interventions en milieu scolaire en développant des partenariats avec les différents acteurs du territoire. L'objectif : permettre aux enfants de s'ouvrir au monde qui les entoure. ”



## Des actions de sensibilisation menées autour de différents enjeux, pour faire des enfants d'aujourd'hui les citoyens responsables de demain



**Ateliers de sensibilisation au handicap** à destination des élèves de CE1 organisés avec l'Association des Paralysés de France, l'Association Handisport, l'ADAPEI et l'Association des chiens guides d'aveugles.



**Prévention routière** pour les élèves de CM1 et de CM2 inculquée par la police municipale.



**Ateliers pédagogiques et animations organisés par le Jardin du Colombier et le CCAS**, pour promouvoir une culture du "bien-manger" aux élèves.



**Partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), afin de sensibiliser les élèves à la préservation de la biodiversité.** Les projets, organisés sur des thèmes divers (les amphibiens, les reptiles, les oiseaux,...) donnent lieu à l'installation entre autre de nichoirs.

## Après l'école, des projets réalisés dans le cadre périscolaire

Les responsables animation du pôle périscolaire, qui accueillent les enfants dans chaque école de la ville en dehors des heures de classe, proposent de nombreux projets pédagogiques de qualité tout au long de l'année. Deux exemples récents :



**L'exposition "Imagine ta passerelle"** : les enfants ont été invités à représenter leur propre vision de la passerelle et du belvédère de l'Île-Parc Girodet via la réalisation de maquettes, qui ont donné lieu à une exposition à la mairie.



**Les bancs de la parole** : afin de lutter contre l'isolement, le harcèlement à l'école et de favoriser le développement de relations sereines et apaisées entre élèves, un banc a été décoré au sein de chaque école, pour en faire un espace symbolique de rencontre : un enfant qui va s'asseoir sur ce banc indique, par ce geste, son désir d'échanger, quel que soit le sujet, et verra ainsi sa parole recueillie par un adulte.

## La Ville s'engage — aux côtés d'un prisonnier de guerre arménien

*Marlène Mourier et Robert Tafankejian, entourant Hranoush Mkrtchyan et ses enfants, Svetlana et Narek, accompagnés de Joseph Dimijian, membre du Comité de jumelage de Bourg-lès-Valence et de Jean Jébourian, Président du club de football Homenetmen de Bourg-lès-Valence*

### Rencontre en Arménie avec la famille de Ludwig Mkrtchyan, prisonnier de guerre arménien détenu illégalement en Azerbaïdjan

**Comme elle s'y était engagée le 24 avril dernier lors de la commémoration du génocide des Arméniens, Madame le Maire, accompagnée de Robert Tafankejian, Adjoint au Maire délégué aux relations internationales, s'est rendue dans la ville de Masis à l'occasion d'un déplacement officiel en Arménie du 21 au 25 juillet pour rencontrer la famille de Ludwig Mkrtchyan, prisonnier de guerre retenu abusivement en Azerbaïdjan que parraine officiellement la Ville de Bourg-lès-Valence.**

Âgé de 54 ans, Ludwig Mkrtchyan a été arrêté il y a bientôt trois ans, le 12 octobre 2020, par les forces azerbaïdjanaises alors qu'il était engagé volontaire pour défendre son pays lors de la guerre en Artsakh. Sa femme Hranoush, sa fille de 19 ans, Svetlana, et son fils de 15 ans, Narek, demeurent d'abord sans aucune nouvelle, jusqu'à ce que la famille découvre quelques jours plus tard une vidéo tournée par un soldat azéri sur les réseaux sociaux, sur laquelle ils reconnaissent Ludwig. Les images le montrent ligoté, les yeux bandés, en train d'être torturé.

Depuis, Ludwig a été condamné à 20 ans de prison par la justice azerbaïdjanaise, et ce malgré l'accord de cessez-le-feu conclu le 10 novembre 2020 entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, qui prévoit l'échange des prisonniers entre les deux camps. Il fait désormais partie des 33 soldats toujours officiellement retenus par l'Azerbaïdjan deux ans et demi après la guerre. Grâce à la Croix-Rouge qui lui rend visite régulièrement, sa famille

peut lui parler une fois par mois, pendant six minutes, en présence d'un soldat azéri. Hranoush et ses enfants exhortent la communauté internationale à exiger sa libération, espérant son retour sain et sauf parmi eux le plus rapidement possible.

Afin de leur exprimer leur soutien, la délégation conduite par Marlène Mourier a remis à la famille de Ludwig Mkrtchyan un certificat de parrainage. La Ville de Bourg-lès-Valence a en effet été parmi les premières communes à s'engager dans cette campagne lancée à l'initiative du collectif Libertas, qui réunit trois ONG : le Centre Covcas pour le droit et la résolution des conflits, Hystart et l'Observatoire d'arménophobie.

S'il est avant tout moral et symbolique, l'objectif de cette participation n'en reste pas moins de mettre en lumière le sort des soldats arméniens détenus arbitrairement en Azerbaïdjan et de sensibiliser l'opinion publique à leur condition de détention en demandant leur libération immédiate et inconditionnelle.





### Sur les tatamis depuis plus de 50 ans

**Art martial japonais dont le nom signifie “voie de la souplesse”, le judo est l’un des rares sports de combat dans lequel, paradoxalement, les coups sont strictement interdits. L’objectif : mettre son adversaire sur le dos. Petits et grands peuvent découvrir et pratiquer cette discipline au club de Bourg-lès-Valence.**

Comptant actuellement près de 250 licenciés, le club de judo de Bourg-lès-Valence peut se targuer d’avoir fait évoluer depuis sa création en 1969 plus de 220 ceintures noires, avec parmi elles quelques beaux palmarès, à l’image de Florine Belle, championne de France Cadette en 2010, Astrid Tfankejian championne de France 3e division en 2019, Guillaume Aubert, champion de France 3e division en 2023 ou encore Loïs Leger, actuellement membre de l’équipe de France de parajudo.

Une réputation de dynamisme et de sérieux qui n’est plus à démontrer pour cette association qui reçoit régulièrement de grands champions de la discipline, comme dernièrement Joseph Terhec, membre de l’équipe de France de judo dans la catégorie des plus

de 100kg et vice-champion du monde par équipe mixte, accueilli lors de la cérémonie de remise des ceintures aux licenciés.

Le club est aussi une affaire de famille, puisque son fondateur, Max Marcon, demeure toujours très actif au sein de l’équipe, avec à ses côtés sa femme, Angéla, qui en est la Présidente, ainsi que son fils, Dorian, qui assure la direction technique et l’entraînement des catégories poussin à senior.

En remerciement de plus de cinquante années d’engagement au service de la vie associative de la commune, Max Marcon se verra remettre la médaille de la Ville des mains de Madame le Maire le 14 octobre prochain.

#### Renseignements et inscriptions

Accessibles dès l’âge de 4 ans et ouvertes à tous les niveaux, les séances ont repris depuis mi-septembre et proposent un enseignement du judo loisir, de compétition, mais aussi de la Taïso, une méthode de préparation physique et d’échauffement musculaire. Tous les Bourcains et les Bourcaines qui souhaitent expérimenter ce sport sont les bienvenus puisque deux séances d’essai sont proposées gratuitement.

📍 300, avenue Jacques Brel

☎ 04 75 56 19 40 - 06 45 14 39 57

@ [bourglesvalencejudo@outlook.fr](mailto:bourglesvalencejudo@outlook.fr)

🌐 [www.judobourglesvalence.fr](http://www.judobourglesvalence.fr)

## La poésie comme révélateur des imperceptibilités du réel



Installée à Bourg-lès-Valence depuis un an et demi après avoir effectué sa carrière à Saint-Étienne dans l'enseignement supérieur, Irène Dubœuf écrit de la poésie depuis plus d'une vingtaine d'années. Parmi les quinze recueils qu'elle a publiés jusqu'à présent, dix regroupent ses propres poèmes, les cinq autres étant des traductions d'auteurs italiens contemporains.

### Comment en êtes-vous arrivée à écrire de la poésie et à la faire publier ?

J'ai commencé à écrire... peut-être parce que, comme le disait Pessoa à propos de la littérature, "*la vie ne suffit pas*". La poésie s'est imposée à moi comme une nécessité, un besoin d'approcher le réel, d'aller au cœur des choses, de vivre pleinement dans une dimension autre, plus vraie, plus vaste, plus profonde. Le Printemps des poètes, créé en 1999, a certainement été l'élément déclencheur. C'est après avoir entendu des lectures à l'occasion de cette manifestation que je me suis autorisée à écrire (car la poésie est si peu médiatisée que jusque-là je n'imaginai pas qu'il puisse exister de vrais poètes autres que ceux enseignés dans le cursus scolaire, que pour être reconnue comme poète, il fallait en quelque sorte être

digne d'entrer dans la Pléiade !) Dès les premiers vers, j'ai eu conscience que l'écriture serait pour moi une chose sérieuse qui déboucherait tôt ou tard sur des publications. Écrire, c'est partager des sensations, des émotions. On écrit toujours pour un lecteur potentiel. Écrire est un acte de communication et si l'on veut communiquer avec le plus grand nombre, il faut publier. J'ai commencé par des revues et des concours. J'ai été lauréate d'une cinquantaine de prix nationaux et internationaux, dont plusieurs dans la Drôme, parmi lesquels de nombreux premiers prix dont celui de la médiathèque de Valence, en 2007, lors du Printemps des poètes. Par ailleurs, je suis reconnaissante à mon éditeur drômois, Voix d'Encre, d'avoir fait deux recueils avec moi ce qui, vu la notoriété de sa maison d'édition, a largement contribué à me faire connaître.



## Qu'évoquent vos poèmes ? Quelles sont vos sources d'inspiration ?

Trois thèmes sont récurrents dans mes recueils : le temps (et ses déclinaisons : la mémoire, le passé, l'enfance, le présent...), la mort et l'amour dans sa plus large acception. Mes poèmes, qui peuvent être lus à plusieurs niveaux, ont souvent pour origine l'observation de la nature. Tout y est dit. C'est pourquoi l'environnement champêtre du Valentin, la présence des canaux, font de Bourg-Lès-Valence un lieu privilégié d'inspiration.

## Pouvez-vous nous parler de votre processus d'écriture ? Avez-vous un rituel, une méthode ?

Je n'ai pas de rituel tout simplement parce que la poésie ne se décrète pas. Elle surgit, elle est (ou elle n'est pas), mais c'est toujours elle qui décide. Pulsionnelle, la poésie est une fulgurance. Elle ne s'attarde jamais, advient dans des lieux et moments

“  
La poésie est une histoire d'amour  
et cette histoire est avant tout celle  
de l'amour des mots



parfois improbables. Beaucoup de poèmes naissent dans le calme de la nuit. “*La poésie se fait au lit, comme l'amour / ses draps défaits sont l'aurore des choses...*” écrivait André Breton. La poésie est une histoire d'amour et cette histoire est avant tout celle de l'amour des mots. Pour la méthode, si certains poèmes (rares) se présentent d'emblée achevés, d'autres sont le résultat de rapprochements de notes prises à la volée. Reste ensuite à chercher le fil rouge qui va permettre de présenter les textes en recueil suivant une logique qui ne suit pas forcément l'ordre chronologique de création. C'est un long travail sur les sons, sur les rythmes, sur la logique des thèmes. J'accorde le plus grand soin aux derniers vers de chaque page et aux premiers de la page suivante afin d'obtenir une harmonie générale.

## Quels seraient vos conseils pour celles et ceux qui souhaiteraient se lancer dans l'écriture ?

L'écriture ne va pas sans la lecture... Lire beaucoup, les auteurs du passé mais aussi les contemporains. Ne pas céder à la tentation d'imiter les auteurs que l'on aime, trouver sa propre voix. Être intransigeant envers soi-même, ne pas avoir peur de supprimer, ne garder que le meilleur. Quand j'écris, j'ai toujours en moi cette phrase de René Char : “*Le poète se reconnaît à la quantité de pages insignifiantes qu'il n'écrit pas*”. Ensuite tester ses textes par des publications en revues (papier ou numériques, ces dernières étant consultables gratuitement sur le web). Quand un recueil est prêt, sélectionner avec soin les maisons d'édition susceptibles de l'accepter, ce qui signifie qu'on a lu un ou deux ouvrages de l'éditeur et que l'on s'est renseigné sur sa ligne éditoriale. Profiter de la ligne TGV Valence/Paris pour se rendre au moins une fois au mythique “*Marché de la poésie*” qui a lieu chaque année au mois de juin place Saint-Sulpice et qui réunit des centaines d'éditeurs. C'est indispensable pour se faire une idée de ce qui se publie et, avec un peu de chance, y rencontrer celui ou celle qui prendra le risque de vous éditer sans vous connaître !

### En savoir +

Le dernier recueil d'Irène Dubœuf : *Palpable en un baiser*, paru en avril dernier aux éditions du Cygne.

 [irene-duboeuf.jimdofree.com](http://irene-duboeuf.jimdofree.com)

## Expression du groupe majoritaire "ENGAGÉE"

### Privilégier la proximité pour garantir la sécurité et la tranquillité publique

Le déploiement de brigades de nuit aux beaux jours entre avril et octobre est mis en place chaque année afin de garantir une présence visible et accrue des agents de police municipale sur le terrain, au contact direct des habitants, selon la volonté de la municipalité de privilégier la proximité pour garantir la sécurité de l'espace public.

Une méthode appliquée par Madame le Maire lors de la patrouille nocturne qu'elle a eu l'occasion d'accompagner un soir durant l'été, de 21h à 1h du matin. La tournée a ainsi débuté à l'Île-Parc Girodet, lieu prisé des visiteurs et propice aux discussions avec les familles, ou encore avec le gérant de la guinguette où les clients affluent en nombre. La soirée s'est ensuite poursuivie avec différentes interventions pour répondre aux sollicitations des riverains : aboiements intempestifs de chiens, nuisances sonores dues à des adolescents jouant au ballon, signalement d'un individu suspect ou encore dispersion d'un regroupement de jeunes gens bruyants.

Chacun des échanges avec les différents interlocuteurs rencontrés a ainsi donné lieu à une écoute et un dialogue mené avec autant de diplomatie que de fermeté.

Marlène Mourier - Eliane Guillon - Aurélien Esprit - Dominique Gential - Geneviève Audibert - Grégoire Tafankejian - Audrey Renaud - Florian Reverdy - Danièle Payan - Thierry Belle - Tanguy Gerland - Vincent Fugier - Agnès Lapeyre - Marhez Sellami - Stéphanie Marillat - Paolino Tola - Rachel Vaque - Manuel Jamakorzian - Chantal Billiet - Mamadou Diallo - Rosaline Aslanian-Habard - Alexandre Baillet - Nancy Guiboud - Patrick Pagnoux - Martine Imbert

---

## Expression du groupe d'Opposition "Ensemble pour Bourg-lès-Valence"

### STOP à la bétonisation de la ville !

Nous sommes en désaccord avec l'énorme permis de construire quartier Geai-Armailler : 148 logements avec saturation de la circulation au rond-point Grand Frais.

Au vieux Bourg, Chony, Jean Moulin... des immeubles partout, sans anticipation des problèmes de

stationnement, de circulation et manque d'espaces verts.

Nous proposons de protéger notre environnement avec plus de lieux de respiration, de végétalisation et le développement des mobilités douces.

Wilfrid Pailhès – Christiane Ranc – Alexandre Pothain – Frédéric Tremblay – Maria Carlomagno – Denis Cluzel – Marie-Hélène Miramont – Georges Ishacian



## Opération façades : dernières semaines pour en profiter !

Les habitants des quartiers du Vieux Bourg et de Chony ainsi que ceux des immeubles ayant une façade sur l'avenue Marc Urtin, l'avenue Jean Jaurès, la rue Ponsoye et la rue Vérot, ont jusqu'au 31 décembre 2023 pour bénéficier du financement des travaux de ravalement de façades mis en place par la municipalité. Une aide à hauteur de 30 % TTC des travaux est ainsi allouée pour les ravalements de façades entrepris dans ce périmètre, voire 50 % pour une façade alignée sur les quais. Les personnes intéressées doivent déposer une demande préalable de travaux et obtenir des renseignements auprès de la Direction de l'Aménagement Urbain (04 75 79 45 60 - [dau@bourg-les-valence.fr](mailto:dau@bourg-les-valence.fr))



### Grégory Jourdan, Champion de France de joutes pour la 10<sup>e</sup> fois

La municipalité tient à féliciter chaleureusement Grégory Jourdan, joueur de l'Espérance Nautique, qui a décroché son 10<sup>e</sup> titre de Champion de France dans la catégorie des seniors lourds (méthode givordine). Ce palmarès exceptionnel, dans une discipline emblématique de l'identité de notre commune, constitue une fierté pour Bourg-lès-Valence. C'est pourquoi la médaille de la Ville lui a été décernée par Madame le Maire. Félicitations !

## André Demoment, nouveau Délégué du Défenseur des droits

Depuis la rentrée, il remplace Olivier Gros, lors des permanences organisées chaque mercredi en mairie. Les administrés qui s'estiment victimes de discriminations ou qui ont des litiges avec l'administration peuvent prendre rendez-vous : [andré.demoment@defenseurdesdroits.fr](mailto:andré.demoment@defenseurdesdroits.fr) - 06 13 34 66 89. La municipalité lui souhaite la bienvenue et remercie chaleureusement M. Gros pour ses années de bons et loyaux services.

## Rappel : entretien par les riverains des végétaux empiétant sur le domaine public

Il incombe aux particuliers d'assurer l'élagage et l'entretien de leurs haies, arbres et arbustes de manière à maintenir l'espace public accessible, en particulier les trottoirs.

## Permanences de Madame le Maire

Vous avez une demande concernant votre logement, votre emploi ou tout autre sujet ? Madame le Maire vous reçoit lors de ses permanences. Sur rdv : 04 75 79 45 02 (fermé les après-midi et le mercredi) - [secretariat.maire@bourg-les-valence.fr](mailto:secretariat.maire@bourg-les-valence.fr)

## État civil

### NAISSANCES

Assial Bedim	Ilyan Alaoua	Lilou Gaume	Inaya Mayer Moulin	Assia Sebai
Malo Courtois	Ouwayss Rmadhni	Bill Felix	Anna Agop	Valentin Kherraf
Rosalie Bertrand	Agathe Galati	Aïcha Kone	Ella Agop	Dario Peloso
Maywen Iskaf Rodriguez	Adelio Agier Didier	Ziad Baghdadi	Lou Comte	Victoria Cogotti

**Erratum : dans la rubrique d'état-civil de notre précédente édition, la naissance de Gabin De Conceicao était annoncée sous un prénom qui n'était pas le bon. Nous présentons toutes nos excuses à sa famille pour cette erreur.**

### DÉCÈS

Albert Felio	Amédée Brottier	Bernard Tatier	Antonia Tallerico	Lucette Staelen
Gérard Sestier	Christian Saby	Hassen Abdessamia	Ginette Soton	Vicenta Sacristan Ramos
Ahmed Tachmamadi	Isabelle Hibon	Huguette Ropero	André Pélégy	Eliane Descormes
Marie Tafankejian	Geneviève Valla	Yvonne Houlié	Francia Casagrande	
Henriette Chapignat	Jean Péligré	Raymonde Rebecchi	Agnès Leduc	
Mireille Laurent	Bernadette Chosson	Lionel Cassaro	Quentin Blessing	
Suzanne Truchet	Colette Riou	Gérard Humbert	Françoise Coulet	

### MARIAGES

Tigran Antonyan / Elen Tumanyan	Victor Perez / Mélanie Grange
Théo Rochat / Carene Milingui	Rémy Osipian / Chantal Chatmajian
Bernard Debes / Valérie Bonneau	Mikaël Kavaheega / Aurélie Albaladejo
Cyril Roux / Alexandra Jay	Jérôme Enea / Laurine Pouget
Fabien Mayoud / Anne Delourme	Nicolas Bozzo / Marion Giard

### PARRAINAGES

Elyos Bourret
Ezekiel Iskaf
Livia Strusinski

Théâtre

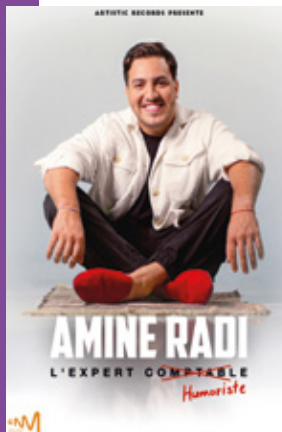
Le Rhône

LE PROGRAMME

Octobre  
Novembre  
2023

Humour

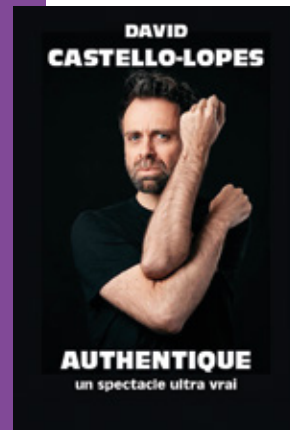
SAMEDI 7 OCT. 20H



Amine Radi  
*L'expert humoriste*

Humour

VENDREDI 20 OCT. 20H



David Costello-Lopes  
*Authentique*

Humour

SAMEDI 21 OCT. 20H30



Naïm  
*Cauchy-Schwartz*

Humour

VENDREDI 3 NOV. 20H



Pierre Thévenoux  
*Pierre Thévenoux est marrant, normalement*

Humour

VENDREDI 10 NOV. 20H



Thomas Marty  
*Allez, la bise !*

Humour

VENDREDI 17 NOV. 20H



Marc-Antoine Le Bret  
*Solo*

Humour

VENDREDI 24 NOV. 20H



Chicandier  
*Matin chantant*

Humour

SAMEDI 25 NOV. 20H



Noëlle Perna  
*Certifié Mado*